

**COMMUNE DE SAINT MARTIN LE CHATEL
01310 SAINT MARTIN LE CHATEL**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 21 avril 2021**

Membres présents : Mesdames et Messieurs BERTHAUD Nadège, DUBOIS Sandrine, DUC Catherine, PELUS Stéphanie, SAGE Isabelle, CHENAUX Christian, LOUVET Jean-Philippe, MOREL Lilian, NEVORET Guy, PLAZIS Sylvain, RAVET Jean-François, RENARD Emma.

Membres excusés: Christophe DEBAT, Loïc CURT, Esther DUMAIRIE.

Membres en exercice : 15

Membres présents à la séance : 12

Membres excusés : 3

Mme Nadège BERTHAUD est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques ou observations concernant le compte-rendu du conseil municipal du 31 mars 2021. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1- Intervention des gendarmes Anthony DORADO et ALEXANDRE

Présentation du nouveau fonctionnement de la gendarmerie : la brigade est composée de 25 militaires dont 15 sont rattachés à Montrevel en Bresse, 5 à Coligny et 5 à Saint Trivier de Courtes, des rondes sont faites régulièrement sur l'ensemble du territoire concerné. La brigade est ouverte au public tous les jours. Le gendarme Dorado a encouragé les membres du conseil municipal à signaler tous véhicules et personnes suspects.

Les interventions sur la commune sont rares, seuls quelques actes d'incivilité sont observés.

Le déménagement dans les nouveaux locaux de la gendarmerie situés à Jayat est prévu pour fin mai 2022.

2- Finances – administration générale

Décision prise dans le cadre des délégations au maire, renonciation à l'exercice du droit de préemption : Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'en cas de vente d'un bien situé en zone urbaine, une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est envoyée en mairie par le notaire chargé de la vente, la commune pouvant faire valoir ses droits à préemption.

Une DIA a été reçue en mairie, concernant une maison située route de Polliat.

3- Demande de subvention

Mme le Maire indique qu'une demande de subvention émanant de la Croix Rouge de Montrevel en Bresse a été reçue. Une famille de St Martin bénéficie d'une aide alimentaire de la Croix Rouge.

La demande de subventions a été reçue après le vote d'attribution des subventions pour l'année 2021, toutefois, une association extérieure à la commune nous a indiqué ne pas souhaiter percevoir de subvention cette année.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 Euros à l'association de la Croix Rouge.

4- Compte-rendu de réunion

Commission scolaire

M Christian CHENAUX indique qu'après étude et discussion, c'est le devis établi par C Pro qui a été retenu dans le cadre du projet lancé par le ministère de l'éducation nationale pour équiper les écoles d'un socle numérique de base en terme de matériel et de réseaux informatiques.

Le devis s'élève à 8892 Euros installation comprise incluant un pack classe composé de 2 visualiseurs, 3 ordinateurs portables avec pack Office, d'un chariot et un pack élèves composé de 4 ordinateurs portables, 10 tablettes + coques.

5- Questions diverses

5.1. Recrutement des employés saisonniers

Mme le Maire informe que le recrutement d'employés saisonniers pour les mois de juillet et août est reconduit. Les personnes sont recrutées pour une durée hebdomadaire de 17 h dont 10 h affectées au comité de fleurissement (désherbage, arrosage) et 7 h à la mairie (tonte, nettoyage divers, peinture...). La candidature d'un jeune de St Martin a été reçue pour le mois de juillet.

5.2. Recrutement de la secrétaire de mairie

Mme le Maire informe que 7 candidates ont été reçues et qu'à l'issue des entretiens 3 candidatures ont été retenues.

5.3. Informations diverses

- M. Guy NEVORET fait part de la réception d'un message de l'avocat informant la commune de l'autorisation de l'assurance pour poursuivre les démarches dans le cadre des malfaçons constatées lors de la rénovation de la salle de motricité.

- M Guy NEVORET indique les travaux de voirie en cours sur la commune : Les Mathieux, Balmont.

- Mme le maire informe que le véhicule communal est arrivé.

- Mme le maire rappelle les dates des élections régionales et départementales les 20 et 27 juin et qu'elles se dérouleront à la salle des fêtes pour le respect des conditions sanitaires.

- Mme le maire indique qu'une nouvelle association a été créée à St Martin, association du

quartier de Curlin.

- M. Guy NEVORET alerte sur l'état des fils téléphoniques et des travaux non réalisés malgré les demandes faites.

- M. Jean-François RAVET informe que dans le cadre de la réflexion liée à la modernisation de l'éclairage public de la commune un dossier va être transmis au SIEA pour diagnostic et étude de faisabilité.

- M. Guy NEVORET fait part de l'intervention d'ALEC pour une étude sur l'évaluation de la qualité de l'air à l'école, cette étude est obligatoire.

- M. Guy NEVORET informe avoir reçu l'entreprise ALCE pour établir un devis pour l'entretien des 2 groupes pompe à chaleur, de la chambre froide et du groupe VMC de la salle des fêtes ainsi que du groupe VMC de la salle de motricité.

- M. Sylvain PLAZIS indique que le comité de fleurissement a prévu de faire les plantations au cours du mois de mai.

- Mme Emma RENARD confirme les horaires du marché, le vendredi de 16 à 19h et un démarrage au 7 mai. L'affiche est en cours de réalisation, des flyers devront être distribués et la presse contactée pour diffusion.

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 26 mai à 20H30.

La séance est levée à 22H30.

Le maire,
Sandrine DUBOIS